



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 16 décembre 2014

### SOPREST ÎLES :

### TROIS DÉLÉGUÉS CGTR PRIVÉS DE SALAIRES PENDANT 4 MOIS



Suite à la reprise du marché de la restauration de l'Hôpital d'Enfants de Saint Denis, une partie des employés de Soprest Iles ont été repris par une nouvelle société Régal des Iles. Mais, au prétexte qu'ils ne pouvaient être repris sur des emplois correspondant à leur qualification, les patrons de Régal des Iles ont refusé de reprendre dans leurs effectifs trois délégués du personnel de la Soprest.

Ces délégués se retrouvent aujourd'hui dans une situation impossible, car ces camarades n'ont pas été repris par le nouvel employeur, n'ont pas été licenciés car l'Inspection du Travail a refusé leurs licenciements et leur employeur, la Soprest Iles a cessé de les payer depuis septembre. Ils sont aujourd'hui sans ressources depuis quatre mois. Notre syndicat a porté l'affaire devant les Prud'hommes, mais ceux-ci tardent à se prononcer.

Cette situation intolérable a assez duré et a révolté à juste titre nombre de militants de notre syndicat qui ont décidé d'intervenir à une quinzaine ce mardi devant les portes de l'entreprise pour exiger a minima que les salaires dus à ces salariés leur soient enfin versés.

### LA LOI MACRON : TAILLÉE SUR MESURE POUR LES PATRONS

Macron, le ministre de l'économie, a présenté un nouveau « projet de loi pour la croissance et l'activité » dont le but affiché est de « faire sauter les verrous de l'activité afin de libérer la croissance ». On aura compris une fois de plus que le gouvernement a l'intention de donner encore plus de moyens au patronat pour faire encore plus de profits en exploitant encore plus les travailleurs.

Et sans surprise on retrouve parmi ces « propositions » la libéralisation du travail du dimanche. Avec cette loi, les maires pourront permettre aux patrons de la grande distribution ou du tourisme d'ouvrir leurs magasins 12 dimanches par an au lieu de 5 actuellement. Cela attirera peut-être quelques clients de plus dans les grandes surfaces, mais ruineront à coup sûr un peu plus les petits commerces de proximité pour qui le dimanche était un jour d'affluence. Pour les travailleurs des grandes surfaces, cela signifiera encore plus de pressions de la part des chefs pour venir travailler le dimanche, et moins de temps libre pour s'occuper de soi

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

ou de sa famille. Les contreparties pour les salariés sont elles écrites au conditionnel. Dans un premier temps, gouvernement et patronat appâteront les « volontaires » avec des heures majorées, et quand le système se sera étendu à l'ensemble des entreprises, le travail du dimanche sera payé au même tarif que les autres jours.

Le projet de loi de Macron se propose aussi de libéraliser le secteur du transport par autocar. A la Réunion où la convention collective du transport n'est pas appliquée, ségrégation néo coloniale oblige, cela ne changera rien au sort déplorable des centaines de conducteurs et autres contrôleurs ou mécaniciens de ce secteur qui sont exploités sans limites par les propriétaires de cars. Mais cela confortera ces derniers dans le sentiment qu'ils ont le droit tout se permettre.

Enfin il y a une attaque à peine cachée contre l'élection des défenseurs prud'homaux salariés par les salariés eux-mêmes. Le gouvernement qui dit viser « *une justice prud'homale plus simple, plus efficace et plus rapide en diminuant les délais* » voudrait confier la défense des salariés aux juges professionnels ... et en finir à terme avec la défense des salariés par des salariés. Expédier les affaires au plus vite signifie en clair une moindre indemnisation pour les salariés lésés par les patrons.

La CGTR dénonce en bloc toutes les dispositions de cette loi qui fait la part belle au patronat.

## **GRÈVE GÉNÉRALE EN BELGIQUE CONTRE L'AUSTÉRITÉ GOUVERNEMENTALE**

La grève générale de ce lundi 15 décembre à l'appel des syndicats belges est un vrai succès. Recul de l'âge de la retraite, blocage des salaires, coupes dans les services publics, les grévistes s'opposent aux nouvelles attaques du gouvernement belge contre les travailleurs. Cette politique anti-ouvrière est menée depuis des années par les gouvernements successifs. Hier le parti socialiste était au gouvernement et menait cette politique anti ouvrière contre les travailleurs belges. Aujourd'hui qu'il est écarté du pouvoir, il soutient hypocritement la riposte des travailleurs.

En bloquant de larges pans de l'économie, les travailleurs belges font la démonstration du rôle qu'ils jouent dans l'économie, et du même coup de la puissance collective dont ils disposent. Une force qui leur permettrait de défendre leurs intérêts de classe face aux exigences du patronat. Pour obliger patronat et gouvernement à reculer, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et doivent avoir leur propre programme de lutte qui se démarque des calculs de leurs ennemis ou leurs faux amis.

## **ASSEZ DE CADEAUX AU PATRONAT !**

Faisant le constat de la non consommation de plus de 10 000 emplois aidés destinés aux collectivités de la Réunion, les dirigeants du Conseil général et les représentants des syndicats patronaux ont proposé que ces emplois financés à 90 % par l'Etat soient aussi consommables dans les mêmes conditions par les patrons du privé.

Si cette proposition était retenue par le gouvernement, cela reviendrait à financer encore plus les salaires du privé par l'argent public et les patrons pourraient ainsi garder pour eux 100 % de la plus value produite par leurs salariés.

La CGTR se bat au contraire pour que la plus value produite par les salariés leur revienne sous forme d'embauches et d'augmentation des salaires. Les travailleurs doivent s'opposer à ce détournement d'argent public à l'heure où tant de services publics en manquent cruellement pour répondre aux besoins de la population laborieuse.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68